

Môtiers, le 30 septembre 2009

A l'attention du Conseil Général
par Chancellerie
Commune de Val-de-Travers
Grande Rue 10
2112 Môtiers

Concerne : **Motion** du groupe *Les Verts* au sujet de **NeuchEole** -
Société neuchâteloise pour l'exploitation de l'énergie éolienne

Nous demandons au Conseil communal d'étudier la création d'une société intercommunale pour l'exploitation de l'énergie éolienne neuchâteloise.

Cette étude pourrait être coordonnée par le RUN ou l'Association des communes neuchâteloises.

Développement écrit

De nos jours, il faut investir dans les énergies renouvelables afin de réduire notre dépendance vis-à-vis des énergies fossiles et pour respecter nos engagements en matière de protection du climat. Un tel investissement n'est pas seulement souhaitable, il est également rentable et l'économie privée l'a bien compris. Les investissements en la matière ont explosé ces dernières années. Selon le programme des Nations Unies pour l'Environnement, ils ont passé de 30 milliards en 2004 à plus de 140 en 2007, et les prévisions pour 2012 sont d'environ 450 milliards.

Le canton de Neuchâtel possède sur son territoire les sites parmi les plus favorables de Suisse pour l'exploitation de l'énergie éolienne. Cette particularité n'a pas échappé aux investisseurs privés - souvent extérieurs au canton, voire à la Suisse - qui ont attendu impatiemment la définition des sites éoliens potentiels du canton pour se les approprier et faire de juteux profits, souvent malheureusement sur le dos des consommateurs.

Notre groupe est préoccupé par cette appropriation d'un bien commun précieux et rentable par des intérêts privés. En date du 14 août 2009, un courrier a été envoyé aux communes pour leur demander de se fédérer et de créer, avec l'aide des distributeurs d'électricité régionaux, une société qui permettrait de gérer la production neuchâteloise d'énergie éolienne.

Cette démarche a déjà été mise en œuvre avec succès dans le Bas-Valais avec la création de la société *RhôneEole SA* par cinq communes de 500 à 16'000 habitants, comptabilisant ensemble moins de 20'000 citoyens. Elles se sont associées à leurs compagnies régionales de distribution et aux services industriels de Lausanne, ce qui leur a déjà permis de construire deux éoliennes, parmi les plus puissantes du pays.

Pour le canton de Neuchâtel, si toutes les communes participaient au financement d'une telle société à raison de 50.-fr. par habitant, le capital de la SA permettrait de financer un premier parc éolien d'une quinzaine d'éoliennes. A l'instar de la société valaisanne, une redevance de 2ct par KWh pourrait être redistribuée aux communes, ce qui représenterait environ 8.- par habitant. Somme qui pourrait tout ou en partie être réinvestie dans de nouveaux projets s'ajoutant aux éventuels dividendes versés aux actionnaires.

Par ailleurs le Conseil d'Etat vient de rendre public son concept éolien pour le canton (conférence de presse 17 sept. 09) ; le site de la Montagne de Buttes est reconnu comme approprié, avec 5 autres sites, pour y implanter un parc éolien.

La commune de Val-de-Travers se doit donc de jouer un rôle majeur dans ce programme, non seulement dans la mise en œuvre du parc sur le plan de l'aménagement territorial, mais aussi en acceptant de prendre part à une société qui exploiterait des sites éoliens dans l'ensemble du canton, et qu'elle en soit ainsi également bénéficiaire.

Une telle entreprise garantira une plus grande sécurité d'approvisionnement d'énergie propre, des prix plus bas pour les consommatrices et consommateurs et un meilleur respect des engagements de développement durable.

Nous demandons l'urgence, car la mise en consultation vient de démarrer et les investisseurs étrangers sont déjà prêts à déposer leur dossier. Il faut donc agir vite si nous voulons conserver une certaine souveraineté énergétique. Or rassembler les communes et les convaincre d'investir ensemble ne se fera pas du jour au lendemain. Il convient cependant de souligner que les distributeurs d'électricité du canton - *Viteos* et *groupe e* - ont déjà fait part de leur vif intérêt pour un tel partenariat.

Afin que notre canton puisse être en mesure d'offrir à la population une sécurité d'approvisionnement accrue et une plus grande stabilité des prix, nous appelons de nos vœux la création d'une entité cantonale pour l'exploitation de l'énergie éolienne, qui pourrait être appelée *NeuchEole*.

☞ **Nous demandons donc au Conseil communal d'étudier la création d'une société intercommunale pour l'exploitation de l'énergie éolienne neuchâteloise.** Cette étude pourrait être coordonnée par le RUN ou par l'Association des communes neuchâteloises.

☞ **L'urgence est demandée.**

Pour Les Verts
au Conseil Général



Sergio SANTIAGO